

# PROCEDURES DE TRAITEMENT DES SITUATIONS DE HARCELEMENT SEXUEL ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

*Les clés pour intervenir efficacement*



## DUREE

02 jours – 14 heures

## OBJECTIFS

- Identifier le contexte réglementaire du harcèlement sexuel et des agissements sexistes au travail.
- Mettre en place une procédure de traitement d'alerte.
- Intervenir en cas de harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes au travail.
- Enquêter lors d'un cas supposé d'harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes au travail

## POUR QUI

- Directions générales, services RH, membres du CSE, référent harcèlement, SDC, services HQSE et toute personne intéressée par le sujet.

## PREREQUIS

Aucun

## PEDAGOGIE

Pédagogie active et participative favorisant l'apprentissage et l'implication des stagiaires.

Alternance d'apports théoriques, questions-réponses, QCM, exercices et mises en pratique.

## MOYENS D'ENCADREMENT

Consultant(e) IPRP et intervenant(e) en évaluation des risques professionnels (EvRP) certifiée par l'INRS

## LIVRABLES

Boîte à outils remise sur clé USB

## DELAIS D'ACCES

Inter : selon calendrier

Intra : en concertation avec l'entreprise

## ACCESSIBILITE

Locaux accessibles aux PMR.

Autres handicaps : nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.

## TARIF

Nous consulter.

## PROGRAMME

### LA THEORIE

#### I. APPREHENDER LE HARCELEMENT, LA VIOLENCE ET LES AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL

- Notions de violences verbales et physiques
- Le harcèlement moral et sexuel au travail de quoi parle-t-on ?
- Les agissements sexistes au travail : que dit la loi ?
- Le principe de non-discrimination
- Lien entre RPS et harcèlement/violences au travail
- Un enjeu pour la santé des salariés et la performance de l'entreprise

#### II. PREVENIR LE HARCELEMENT SEXUEL ET DES AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL

- La démarche de prévention : les essentiels
- La protection à visée collective
- La sensibilisation et la formation en interne

#### III. LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION EN INTERNE

- Être au clair sur les objectifs poursuivis
- Le statut du volontariat et les règles de confidentialité
- Garantir le changement des situations de travail pour la prévention
- Engagement de la direction
- Présence d'IRP et d'institutions lors de l'enquête
- Le travail d'enquête : les étapes clés
- Le cadre de l'entretien avec les protagonistes
- Les conditions de validité des règles de la procédure

#### IV. S'ORGANISER LORS D'UNE ALERTE

- Du signalement au déclenchement de l'enquête
- Focus : les lanceurs d'alerte
- Mobilisation des acteurs : une équipe pluridisciplinaire
- Préparation de l'enquête et pré-diagnostique
- Le recueil des faits : mener l'entretien
- Rédaction du rapport complet

#### V. INTERVENIR IMMEDIATEMENT

- Plan d'urgence : mise en sécurité immédiate
- Faire constater médicalement les faits

#### VI. ACCOMPAGNER LES VICTIMES DANS LEUR DEMARCHE

- Saisir officiellement la hiérarchie et les instances compétentes
- Engager une procédure de réparation
- Faire reconnaître la situation en accident de travail

#### VII. MENER UNE ENQUETE ET PROPOSER UNE INTERVENTION ADAPTEE POUR LA VICTIME

- Etude de cas

# PROCEDURES DE TRAITEMENT DES SITUATIONS DE HARCELEMENT SEXUEL ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

*Les clés pour intervenir efficacement*

## DUREE

02 jours – 14 heures

## OBJECTIFS

- Identifier le contexte réglementaire du harcèlement sexuel et des agissements sexistes au travail.
- Mettre en place une procédure de traitement d'alerte.
- Intervenir en cas de harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes au travail.
- Enquêter lors d'un cas supposé d'harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes au travail

## POUR QUI

- Directions générales, services RH, membres du CSE, référent harcèlement, SDC, services HQSE et toute personne intéressée par le sujet.

## PREREQUIS

Aucun

## PEDAGOGIE

Pédagogie active et participative favorisant l'apprentissage et l'implication des stagiaires.

Alternance d'apports théoriques, questions-réponses, QCM, exercices et mises en pratique.

## MOYENS D'ENCADREMENT

Consultant(e) IPRP et intervenant(e) en évaluation des risques professionnels (EvRP) certifiée par l'INRS

## LIVRABLES

Boîte à outils remise sur clé USB

## DELAIS D'ACCES

Inter : selon calendrier

Intra : en concertation avec l'entreprise

## ACCESSIBILITE

Locaux accessibles aux PMR.

Autres handicaps : nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.

## TARIF

Nous consulter.

## PROGRAMME (SUITE)

### LA PRATIQUE

#### VIII. APPLICATIONS EN SOUS-GROUPES

- Identifier les indicateurs de suivi de la SSCT et construire son tableau de bord
- Construire un plan de communication ciblé et adapté
- Rédiger les règles de gestion et d'alertes
- Création d'une trame modèle pour mener un entretien d'alerte
- Mener une enquête d'un cas (fictif) de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- Création d'une trame de compte rendu d'enquête

## EVALUATION

Questionnaire de positionnement.

Evaluation formative.

Evaluation de la satisfaction vis-à-vis du contenu de la formation, de son déroulement, de la prestation du formateur.

## VALIDATION

Attestation de fin de formation.

## VALIDITE

Recyclage conseillé tous les 4 ans.



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com